

ALLEMAND - Première langue - Traduction (sous-épreuve n°1)

VERSION

Le texte de la version était extrait du roman *Léon und Louise*, publié en 2011 par Alex Capus, écrivain franco-suisse de langue allemande. Le narrateur, petit-fils du protagoniste, raconte les débuts de l'amour qui lia son grand-père durant toute sa vie à Louise, histoire d'amour contrariée par les aléas de la vie. L'extrait relate une excursion à vélo, ayant eu lieu en mai 1918, au bout de laquelle les amants ont été séparés pendant longtemps, suite à des faits de guerre qui les ont surpris en rase campagne. C'est cette scène, venant après le passage à traduire, que Léon aimait à raconter plus tard, tout en cachant à sa famille l'existence de ce grand amour inassouvi.

Le texte de cette année était sans doute d'un niveau plus élevé que ceux des années précédentes, ce qui a permis aux meilleurs candidats de se surpasser. Ainsi, le jury a eu le plaisir de lire un certain nombre de versions d'excellente qualité. Concernant les prestations de moins bonne qualité, on a eu souvent l'impression que les candidats se sont précipités sur le texte, en traduisant mot à mot, au lieu d'en faire au préalable une lecture attentive, ce qui leur aurait sans doute permis d'éviter un certain nombre de contre-sens.

La traduction de ce texte supposait de bonnes capacités d'analyse des structures linguistiques ; il fallait savoir décomposer des phrases parfois complexes et comprendre leurs articulations. Une compréhension trop sommaire a pu entraîner de nombreux contre-sens (voire des non-sens) ; et cela dès la première phrase, où une grande partie des candidats n'a pas su faire la part entre la proposition principale (« *Léon und Louise machten sich [...]* ») et le groupe participe à fonction de détermination adverbiale qui la précède (« *[sie waren] Durchdrungen von Sonne, Wind...* »).

Une connaissance trop restreinte du fonctionnement des conjonctions telles que « *während* » (qui ne se limite nullement à la dimension temporelle) et « *da* » (qui n'exprime pas toujours la causalité) empêchait la compréhension du début de la deuxième partie où a lieu la transition entre la voix narrative du petit-fils et l'évocation du récit (arrangé) du grand-père.

Ce défaut d'analyse concerne même des passages sans grande difficulté. Nombreux étaient notamment les candidats à se montrer incapables de lire (et *a fortiori* de traduire) correctement un groupe nominal comme « *der kleine, von allen Familienmitgliedern durchschaute Schwindel* », alors que ce genre de groupe est légion dans la langue allemande. D'autre part, la confusion fréquente entre le singulier et le pluriel fait supposer une lecture très superficielle du texte de la part d'un grand nombre de candidats.

Sur le plan lexical, signalons certaines lacunes récurrentes dont certaines surprenantes : *der Hügel*, *der Zauber*, *der Wegrad* (mot lexicalisé et composé d'éléments simples, mais souvent pris pour le nom propre d'une commune), *die Überlieferung* (ici : « le récit », « l'histoire »), *zum Besten geben* (« relater une anecdote ou histoire »), *die Zurückhaltung*, *der Schwindel* (dont le sens pouvait être déduit comme le montre un certain nombre de copies) ; ainsi que l'épithète *rein* (dans *reine Legende*) !

Comme lors des sessions précédentes, le jury constate de trop nombreux problèmes de français. Dans près de deux tiers (!) des copies, le jury a ainsi dû constater l'absence de l'accord du participe passé (« [...] les mêmes villages qu'ils avaient vu (*sic*) »). Ce constat va dans le sens d'un manque d'attention ou de soin qui se vérifié dans de nombreux endroits.

A côté des erreurs morphologiques liés à l'emploi du passé simple (ex.: ils *buvèrent), force est de constater que près de la moitié des candidats ignorent les règles élémentaires du récit en langue française, en employant systématiquement l'imparfait tout au long du texte. Faut-il rappeler que, alors que le présent est le temps du récit en allemand, le français nécessite l'emploi d'au moins deux formes temporelles ?

Avant de finir, signalons que les meules de foin de l'époque 1918, contrairement à leurs versions modernes, n'étaient pas compressées ni renfermées par une bâche en plastique, ce qui permet donc de dire « se reposer dans une meule de foin ». Néanmoins, le jury a décidé de ne pas sanctionner l'emploi de « sur » au lieu de « dans ».

THEME

L'extrait choisi était issu du roman *Solène* de François Dominique, dans lequel une petite fille cherche à faire face à un monde qu'on pourrait qualifier de post-apocalyptique. Dans le passage à traduire, Solène s'adresse, dans un langage simple, au lecteur de ses notes, souhaitant communiquer avec cet inconnu vivant au-delà d'un « gouffre », dans un monde lointain et inconnu.

Contrairement à la version, le niveau du texte de thème, mis à part quelques éléments de lexique que le jury a pris soin de ne pas surévaluer, n'était pas élevé cette année. Les exigences en matière de correction de la langue n'en ont été que plus fermes.

Malheureusement, le jury a dû déplorer une nouvelle fois des lacunes considérables dans le maniement des faits essentiels de la langue allemande : mauvaise conjugaison des verbes, même les plus courants ; utilisation aléatoire des cas et des prépositions (réction verbale) ; incapacité manifeste à utiliser certaines formes comme le subjonctif II (*Konjunktiv II*) ou le comparatif ; erreurs et incohérences dans l'utilisation des pronoms personnels, y compris les formes de politesse (certains candidats alternant sans cesse pluriel et singulier, vouvoiement ou tutoiement, etc.)...

D'autre part, la confusion récurrente, observée dans la majorité des copies, entre accusatif et datif, ce dernier devenant de plus en plus rare sous la plume des candidats (!), s'avère particulièrement grave. A cet égard, il s'agit de rappeler que l'existence des cas (et de leurs marques) en allemand n'est pas un simple décorum ou une tracasserie scolaire, mais constitue un système signifiant, porteur de sens. Ainsi, « *Ich möchte Ihnen mich vorstellen ...* » (lu dans nombre de copies) diffère radicalement de « *Ich möchte Sie mir vorstellen ...* », etc. La connaissance du seul infinitif de « *vorstellen* » (connaissance qui ne semble d'ailleurs pas aller de soi ...) ne saurait donc suffire pour éviter le contre-sens dès la première ligne.

Les copies accumulant erreurs de construction, barbarismes et contre-sens ont été durement sanctionnées. Malheureusement une proportion importante de candidats a proposé des thèmes à la limite du lisible. Il faut rappeler à cet égard que l'exigence première du thème reste la production d'un texte allemand intelligible pourvu d'un sens cohérent équivalent à l'original. Si les faux-sens sont pardonnables, une copie qui se satisfait de l'à-peu-près grammatical et lexical, ne contenant ne serait-ce qu'une phrase correctement construite, se disqualifie d'emblée.

Comme tous les ans, le jury ne saurait donc que recommander à tous les candidats une révision approfondie des bases de la grammaire et un entraînement régulier sous forme de thème grammatical.